

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise :ITIREMIADurée de l'exercice exprimée en nombre de mois12

Adresse de l'entreprise :6 RUE DE CHATILLON 35510 CESSON-SEVIGNEDurée de l'exercice précédent12

si déposé néant, cochez la case :☐

					Exercice N clos le, 31/12/2024		Exercice N-1	
					Net 3		Net 4	
			Brut 1		Amortissements, provisions 2			
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	AC				
		Frais de développement	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	152 996	AG	152 996		
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	53 562	AS	49 080	4 482	7 653
		Autres immobilisations corporelles	AT	324 443	AU	312 342	12 100	13 861
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	1 255 000	BC		1 255 000	
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF	29 345	BG		29 345	17 714
		Autres immobilisations financières	BH	12 406	BI		12 406	12 406
		TOTAL (II)			BJ	1 827 751	BK	514 418
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	917 535	BY	45 258	872 277	914 902
		Autres créances (3)	BZ	197 286	CA		197 286	120 650
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	402 836	CG		402 836	449 736
	Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	436	CI		436	
TOTAL (III)		CJ	1 518 093	CK	45 258	1 472 835	1 485 290	
Frais d'emission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecarts de conversion actif (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	3 345 844	IA	559 675	2 786 169	1 536 926	
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	50 678
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :			Stocks :			Créances :		

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFîP N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise : ITIREMIA Néant

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 339 000)				DA	339 000	511 035	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB			
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)				DC			
	Réserve légale (3)				DD	51 104	51 104	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3) Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF			
	Autres réserves Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)				DG			
	Report à nouveau				DH	(51 115)	(2 984 688)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	(141 914)	(38 466)	
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées				DK			
	TOTAL (I)				DL	197 075	(2 461 015)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM			
	Avances conditionnées				DN			
	TOTAL (II)				DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	190 030	174 877	
	Provisions pour charges				DQ	89 637	78 082	
	TOTAL (III)				DR	279 667	252 958	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligataires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	144 080	144 080	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV		1 895 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	257 876	254 666	
	Dettes fiscales et sociales				DY	1 292 610	882 951	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ			
	Autres dettes				EA	614 859	568 286	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB			
	TOTAL (IV)				EC	2 309 426	3 744 983	
	Écarts de conversion passif (V)				ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	2 786 169	1 536 926	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Écart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 309 426	1 849 983	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	144 080	144 080	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : ITIREMIA								Néant <div></div>		
			Exercice N						Exercice N-1	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA		FB		FC			
	Production vendue	biens	FD		FE		FF			
		services	FG	4 527 246	FH		FI	4 527 246	4 021 300	
	Chiffres d'affaires nets		FJ	4 527 246	FK		FL	4 527 246	4 021 299	
	Production stockée						FM			
	Production immobilisée						FN			
	Subventions d'exploitation						FO	5 460	2 500	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	34 371	66 421	
	Autres produits (1) (11)						FQ	190	891	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 567 267	4 091 112	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		
Variation de stock (marchandises)						FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	10 411	25 797		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV				
Autres achats et charges externes (3)						FW	277 283	342 078		
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	52 825	69 994		
Salaires et traitements						FY	2 938 540	2 578 879		
Charges sociales (10)						FZ	1 153 618	984 928		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	7 593	13 650	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	2 964	105	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	60 955	34 072	
Autres charges (12)						GE	112 857	(19 910)		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 617 045	4 029 592		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(49 779)	61 520		
opérations en commun		Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 514			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)					GP	1 514			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	93 649	99 987		
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)					GU	93 649	99 986		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(92 135)	(99 986)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(141 914)	(38 466)		

DGFIP N° 2053 2025

Néant ☐

[illegible]

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2025

Désignation de l'entreprise : ITIREMIA Néant

CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations								
									Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I	CZ	1		D8	2		D9	3		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II	KD	152 996		KE			KF			
CORPORELLES	Terrains							KG			KH			KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9				KJ			KK			KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1				KM			KN			KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2				KP			KQ			KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3				KS	62 036		KT			KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers						KV	142 317		KW			KX			
		Matériel de transport						KY	83 636		KZ			LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	112 426		LC			LD	2 660		
		Emballages récupérables et divers						LE			LF			LG			
	Immobilisations corporelles en cours							LH			LI			LJ			
	Avances et acomptes							LK			LL			LM			
	TOTAL III							LN	400 415		LO			LP	2 660		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G			8M			8T		
		Autres participations							8U			8V			8W	2 070 000	
Autres titres immobilisés							1P			1R			1S				
Prêts et autres immobilisations financières							1T	30 120		1U			1V	11 631			
TOTAL IV							LQ	30 120		LR			LS	2 081 631			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	583 531		ØH			ØJ	2 084 291			

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
			Par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
			1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		IO		LV		LW	152 996	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	8 474	MK	53 562	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	142 317	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	83 636	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	16 597	MT	98 490	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	25 071	NH	378 005	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX	815 000	ØY	1 255 000	ØZ	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	41 751	2G			
TOTAL IV		I3		NJ	815 000	NK	1 296 751	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	840 071	ØL	1 827 751	ØM		

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION DGFIP N° 2054-bis 2025
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ITIREMIA Néant ☐

Exercice N clos le : 31/12/2024

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	–
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

6 - AMORTISSEMENTS

DGFip N° 2055 2025

Désignation de l'entreprise ITIREMIA

Néant

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisatons incorporelles		PE	152 996	PF		PG		PH	152 996
TOTAL I		RK	152 996	RM		RN		RO	152 996
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	54 382	QA	3 172	QB	8 474	QC	49 080
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	140 209	QE	698	QF		QG	140 906
	Matériel de transport	QH	74 163	QI	2 196	QJ		QK	76 360
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	110 146	QM	1 528	QN	16 597	QO	95 077
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	378 900	QV	7 593	QW	25 071	QX	361 422
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	531 896	ØP	7 593	ØQ	25 071	ØR	514 418

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorp.	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL						NM						NO		
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NO + NR)	NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY				Total général non ventilé (NW - NY)	NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES

		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'emission d'emprunt à étaler				Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations				SP		SR	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN										DGFIP N° 2056 2025	
Désignation de l'entreprise : ITIREMIA										Néant <div></div>	
Nature des provisions			Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
			1		2		3		4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)		3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)		3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU		
	Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		4A	174 877	4B	49 400	4C	34 246	4D	190 030
Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H			
Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M			
Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S			
Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W			
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	78 082	4Y	11 555	4Z		5A	89 637		
Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E			
Provisions pour renouvellement des immobilisations		5F		5H		5J		5K			
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER			
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		5R		5S		5T		5U			
Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W		5X		5Y			
TOTAL II		5Z	252 959	TV	60 955	TW	34 246	TX	279 667		
Provisions pour dépréciation		sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	- corporelles		6E		6F		6G		6H		
	- titres mis en équivalence		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	- titres de participation		9U		9V		9W		9X		
	- autres immobilisations financières (1)		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients		6T	42 418	6U	2 964	6V	124	6W	45 258	
	Autres provisions pour dépréciation (1)		6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III		7B	42 418	TY	2 964	TZ	124	UA	45 258	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	295 376	UB	63 919	UC	34 371	UD	324 925	
	Dont dotations et reprises		{	- d'exploitation	UE	63 919	UF	34 371			
				- financières	UG		UH				
				- exceptionnelles	UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e d

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFîP N° 2057 2025

Désignation de l'entreprise : ITIREMIA

Néant ☐

CADRE A				ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations							UL	1 255 000		UM	1 255 000			
	Prêts (1) (2)							UP	29 345		UR	29 345			
	Autres immobilisations financières							UT	12 406		UV	12 406			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux							VA	109 966		59 287		50 678		
	Autres créances clients							UX	807 570		807 570				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie*		(Provision pour dépréciation antérieurement constituée*		UO			ZI							
	Personnel et comptes rattachés							UY	26 785		26 785				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux							UZ							
	État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices					VM							
			Taxe sur la valeur ajoutée					VB	29 669		29 669				
			Autres impôts, taxes et versements assimilés					VN							
			Divers					VP							
	Groupe et associés (2)							VC	36 965		36 965				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)							VR	103 868		103 868				
	Charges constatées d'avance							VS	436		436				
TOTAUX							VT	2 412 008		VU	1 064 579		VV	1 347 429	
RENOIS	(1)	Montant des		- Prêts accordés en cours d'exercice				VD							
				- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4				
Emprunts obligataires convertibles (1)					7Y										
Autres emprunts obligataires (1)					7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)			à 1 an maximum à l'origine		VG	144 080		144 080							
			à plus d'1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					8A										
Fournisseurs et comptes rattachés					8B	257 876		257 876							
Personnel et comptes rattachés					8C	615 313		615 313							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					8D	415 027		415 027							
État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices			8E										
		Taxe sur la valeur ajoutée			VW	237 727		237 727							
		Obligations cautionnées			VX										
		Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	24 542		24 542							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					8J										
Groupe et associés (2)					VI	43 465		43 465							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					8K	571 394		571 394							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie					ZZ										
Produits constatés d'avance					8L										
TOTAUX					VY	2 309 426		VZ	2 309 426						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK										

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL										DGFip N° 2058-A 2025			
Désignation de l'entreprise : ITIREMIA										Néant ☐			
										Exercice N, clos le : 31/12/2024			
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB		
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	24 484	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BI)		XX		XW	24 484			
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)										I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7				
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0%								I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions								ZN		
											WN		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										WO			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises (activité exonérée)		SW		WQ			
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
										WR	24 484		
TOTAL I										WS	141 914		
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WT	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.										WU	11 631		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WV			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WH		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WP		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée										WW		
	Régime des sociétés mères et des filiales		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A				XB				
	Produit net des actions et parts d'intérêts :										I6		
											WZ		
											XA		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZX		
	Majoration d'amortissement										ZY		
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		XD				
	Sociétés investissements immobilier (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (44 septdecies)		PA		XF				
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF		Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies)		XC						
	France Ruralités Revitalisation (FRR) (44 quindécies A)		PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH		XG				
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		YC						
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		YD						
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)		YI		Créance dégagée par le report en arrière du déficit		ZI						
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		YL										
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
TOTAL II										XH	153 545		
III. RÉSULTAT FISCAL													
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)							XI		XJ	129 061			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)							ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)													
RÉSULTAT FISCAL									XL				
BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN						
									XO	129 061			

ITIREMIA
Société par Actions Simplifiée à associée unique
Au capital de 339 000 euros
Siège social : 6, rue de Châtillon, La Rigourdière
35510 CESSON-SEVIGNE
401 772 710 RCS RENNES
(ci-après la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 26 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le vingt-six juin,
A onze heures,

Au 4, Place de Berlin Bâtiment Neptune CS 15663 Tremblay en France 95725 ROISSY CDG CEDEX, la société **SAMSIC IV**, Société par Actions Simplifiée au capital de 10 299 170 euros dont le siège social est 6, rue de Châtillon, La Rigourdière - 35510 CESSON-SEVIGNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 437 576 259, représentée par Monsieur Jean-François ESCRIVA spécialement habilité à l'effet des présentes par une procuration de M. Christophe BUSCA, en sa qualité de Directeur Général,

Agissant en qualité d'associée unique de la Société,

[...]

2) A pris les décisions suivantes :

- [...]
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé ;
- [...]
- Pouvoirs en vue des formalités.

[...]

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice écoulé

L'associée unique décide d'affecter de la manière suivante la perte de l'exercice ressortant à (141 914) euros :

Perte de l'exercice	(141 914) euros
---------------------	-----------------

En totalité au compte « report à nouveau »	(141 914) euros
<i>Qui s'élève ainsi à (193 029) euros</i>	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 197 075 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'associée unique, constate, pour autant que de besoin, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

[...]

CINQUIEME DECISION

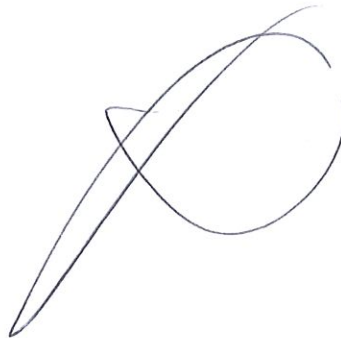
Pouvoirs en vue des formalités

L'associée unique donne tous pouvoirs au Président ou au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités et effectuer tous dépôts.

oooOooo

Pour extrait, certifié conforme à l'original.

La société SAMSIC IV, Président
Représentée par **Monsieur Thierry GEFROY, Directeur Général**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a circular flourish.

ITIREMIA

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2024)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

A l'associé unique
ITIREMIA
6 rue Châtillon, La Rigourdière
35510 CESSON-SEVIGNE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ITIREMIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, 22, rue de l'Alma, Immeuble Urban Quartz, 35000 Rennes
T: +33 (0) 2 99 23 17 17, F: +33 (0) 2 99 23 17 19, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rennes, le 3 juin 2025

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Alae Eddine Oucible



ITIREMIA
Siren : 401772710

6 RUE DE CHATILLON 35510 CESSON-SEVIGNE

COMPTES SOCIAUX ET ANNEXES

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Bilan Actif –	3
- Bilan Passif –	4
Compte de résultat	5
FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	7
EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	7
- Règles et méthodes comptables –	8
➤ IMMOBILISATIONS	8
➤ STOCKS	9
➤ CREANCES CLIENTS	9
➤ PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10
➤ Transactions entreprises liées	10
➤ Intégration fiscale	10
- Tableau des immobilisations –	11
- Tableau des Amortissements –	12
- Etat des Provisions –	13
- Etat des Créances et des dettes-	14
- Tableau des variations des capitaux propres -	15
- Ventilation du chiffre d'affaires –	16
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices –	17
- Engagements financiers –	18
- Engagements pris en matière de pensions retraites et indemnités assimilés –	18
- Effectif moyen –	18
- Tableau des filiales et participations –	19
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société –	20

- Bilan Actif -

1 - BILAN ACTIF				DGFIP N° 2050 2025			
Désignation de l'entreprise : ITIREMIA			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12				
Adresse de l'entreprise : 6 RUE DE CHATILLON 35510 CESSON-SEVIGNE			Durée de l'exercice précédent : 12				
si déposé néant, cochez la case : ☐							
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2024 Net 3	Exercice N-1 Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement	AB	AC				
	Frais de développement	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	152 995,54	(0,01)		
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	53 561,59	49 079,54	4 482,05	7 653,00
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	324 442,91	312 342,46	12 100,45	13 861,00
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	1 255 000,00		1 255 000,00	
Autres titres immobilisés	BD	BE					
Prêts	BF	BG	29 345,00		29 345,00	17 714,00	
Autres immobilisations financières	BH	BI	12 405,83		12 405,83	12 406,00	
TOTAL (II)		BJ	BK	1 827 750,87	514 417,55	1 313 333,32	51 635,00
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	917 535,19	45 257,93	872 277,26	914 902,00
	Autres créances (3)	BZ	CA	197 286,45		197 286,45	120 650,00
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités	CF	CG	402 836,12		402 836,12	449 736,00	
Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	435,59		435,59		
TOTAL (III)		CJ	CK	1 518 093,35	45 257,93	1 472 835,42	1 485 290,00
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Frais de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	3 345 844,22	559 675,48	2 786 168,74
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an : CR		50 678,21
Clause de réserve de propriété : Immeubles :			Stocks :		Créances :		

- Bilan Passif -

2 - BILAN PASSIF avant répartition					DGFIP N° 2051 2025			
Désignation de l'entreprise : ITIREMIA					Néant <input type="text"/>			
					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)			(Dont versé : 339 000,00)	DA	339 000,00	511 035,00	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB			
	Ecart de réévaluation (2)			(dont écart d'équivalence : EK)	DC			
	Réserve légale (3)				DD	51 104,11	51 104,11	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3)			Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves			Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG			
	Report à nouveau				DH	(51 114,67)	(2 984 687,98)	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	(141 913,96)	(38 466,00)	
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées				DK			
	TOTAL (I)				DL	197 075,48	(2 461 015,00)	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM		
Avances conditionnées				DN				
TOTAL (II)				DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	190 030,39	174 876,77	
	Provisions pour charges				DQ	89 637,00	78 082,00	
	TOTAL (III)				DR	279 667,39	252 958,00	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligataires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	144 080,00	144 080,00	
	Emprunts et dettes financières directes (Dont emprunts participatifs			EI)	DV		1 895 000,00	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	257 876,48	254 665,67	
	Dettes fiscales et sociales				DY	1 292 610,47	882 951,00	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ			
	Autres dettes				EA	614 858,92	568 286,00	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB			
TOTAL (IV)				EC	2 309 425,87	3 744 983,00		
Ecart de conversion passif (V)				ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	2 786 168,74	1 536 926,00		
REVENUS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Ecart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 309 425,87	1 849 983,00	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	144 080,00	144 080,00		

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

Compte de résultat

3 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en liste)										DGFIP N° 2052 2025	
Désignation de l'entreprise : ITIREMIA										Néant <input type="text"/>	
			Exercice N						Exercice N-1		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA		FB		FC				
	Production vendue	biens	FD		FE		FF				
		services	FG	4 527 246,40	FH		FI	4 527 246,40		4 021 299,66	
	Chiffres d'affaires nets		FJ	4 527 246,40	FK		FL	4 527 246,40		4 021 299,00	
	Production stockée						FM				
	Production immobilisée						FN				
	Subventions d'exploitation						FO	5 459,82		2 500,00	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	34 370,53		66 421,42	
	Autres produits (1) (11)						FQ	189,95		891,30	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 567 266,70		4 091 112,00	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS				
	Variation de stock (marchandises)						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	10 410,71		25 796,59	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV				
	Autres achats et charges externes (3)						FW	277 282,83		342 077,50	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	52 824,66		69 994,33	
	Salaires et traitements						FY	2 938 540,41		2 578 879,24	
	Charges sociales (10)						FZ	1 153 617,71		984 928,20	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	7 593,04		13 650,00	
			- dotations aux provisions				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	2 964,37		104,71
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	60 955,00		34 072,00
	Autres charges (12)						GE	112 856,66		(19 910,46)	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 617 045,39		4 029 592,00	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(49 778,69)		61 520,00		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	1 513,97			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	1 513,97			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	93 649,24		99 986,96	
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	93 649,24		99 986,00	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(92 135,27)		(99 986,00)		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(141 913,96)		(38 466,00)		

Société : ITIREMIA
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Le 18/11/2024, la société Itirémia a eu une recapitalisation des capitaux propres. En effet, il y a eu augmentation du capital social à hauteur de 2 800 005 actions, puis réduction par apurement des pertes antérieures à hauteur de 2 9 72 040 euros.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est survenu depuis la clôture.

- Règles et méthodes comptables –

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03), modifié par le Règlement n°2016-07 du 04 novembre 2016.

La société applique depuis le 1er janvier 2016 les dispositions du règlement ANC 2015-06, relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

➤ IMMOBILISATIONS

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles :

- Fonds commercial:

Ils comprennent tous les éléments incorporels permettant d'exercer l'activité de la société et son développement.

La société applique depuis le 1er janvier 2016 les dispositions du règlement ANC 2015-06, relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

Les éléments du fonds commercial, ont une durée d'utilisation non limitée et à ce titre, ne sont pas amortis. Ils font l'objet de test de dépréciation à chaque clôture, qui consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur actuelle. La valeur actuelle des fonds est appréciée sur la base de données internes et correspond à l'estimation des flux nets de trésorerie actualisés attendus de l'actif.

Si la valeur actuelle de l'actif ainsi déterminée devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises

- Logiciels :

Les logiciels sont évalués au coût historique, ils font l'objet d'un amortissement sur 3 ans.

Société : ITIREMIA
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant la durée d'utilisation prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire).

Immobilisations corporelles	Amort pour dépréciation	Amort fiscalement pratiqués
Constructions	5 % L	5 % L
Installations techniques, mat.outillage	25 % L	25 % L
Install. générales agencés, aménagés	10 % L	10 % L
Matériel de transport	16.66 % L	16.66 % L
Matériel de bureau et informatique	25 % L	25 % L
Mobilier	14.29 % L	14.29 % L

Immobilisations financières :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres est déterminée en fonction des prévisions d'activité de la société à 5 ans et de ses dettes financières nettes, par exception certaines sociétés sont évaluées en valeur liquidative. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les prêts consentis à la société mère sont rémunérés à hauteur du taux maximum déductible annuel.

Les autres immobilisations financières sont composées de dépôts et cautionnements. Les dépôts et cautionnements sont enregistrés sur la base des montants payés.

➤ STOCKS

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition suivant la méthode premier entré, premier sorti.

➤ CREANCES CLIENTS

Les créances clients hors groupe sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

La règle pratiquée pour le calcul est la provision de 50% pour les créances en procédure d'injonction de payer et de 100% pour celles en procédures collectives.

Le risque sur les autres créances est quant à lui calculé comme suit :

Nombre de jours de retard	Taux de provision
90 à 180 jours	5 %
180 à 270 jours	10%
270 à 360 jours	30%
360 à 720 jours	60%
Plus de 720 jours	100%

Société : ITIREMIA
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

➤ PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont estimées au cas par cas selon les données juridiques en notre possession, en concertation avec nos avocats conseils et nos services juridiques.

Les engagements retraites sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetés évalués. Ils font l'objet d'une information en engagement hors bilan.

➤ Transactions entreprises liées

Les transactions effectuées avec les entreprises liées, sont conclues à des conditions normales de marché.

➤ Intégration fiscale

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale au sein du groupe SAMSIC.

Le principe retenu est celui de la neutralité par lequel la société constate dans ses comptes une charge ou un produit analogue à celui qu'elle devrait constater si elle n'avait pas été intégrée.

- Tableau des immobilisations -

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2025

Désignation de l'entreprise : ITIREMIA

Néant

CADRE A		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et rurements de poste à poste				
					1		2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KE		KF				
CORPORELLES	Terrains						KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KN		KO				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP		KQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3			KS		KT				
		Installations générales, agencements, aménagements divers					KV		KW				
		Matériel de transport					KY		KZ				
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC				
		Emballages récupérables et divers					LE		LF				
		Immobilisations corporelles en cours					LH		LI				
		Avances et acomptes					LK		LL				
	TOTAL III				LN		LO		LP				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T				
	Autres participations				8U		8V		8W				
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
	Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V				
	TOTAL IV				LQ		LR		LS				
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				OG		OH		OJ				

CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Recréations en légalité 9 ou évaluations en mise en équivalence				
					1		2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		IX				
CORPORELLES	Terrains						IP		LZ				
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA				
		Sur sol d'autrui					IR		MB				
	Autres immobilisations corporelles	Int. gales, agencets et am. des constructions					IS		MD				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		ME				
		Int. gales, agencets, aménagements divers					IU		MH				
		Matériel de transport					IV		MI				
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MM				
		Emballages récupérables et divers					IX		MN				
		Immobilisations corporelles en cours					MY		MQ				
		Avances et acomptes					NC		MR				
	TOTAL III				IY		NG		MW				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		NA				
	Autres participations				IO		OX		NB				
	Autres titres immobilisés				1I		2B		NF				
	Prêts et autres immobilisations financières				1J		2E		NI				
	TOTAL IV				13		NJ		OZ				
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				14		OK		2H				

- Tableau des Amortissements -

6 - AMORTISSEMENTS										DGFIP N° 2055 2025	
Désignation de l'entreprise ITIREMIA										Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		FE	152 995,55	PF		PG		PH	152 995,55		
TOTAL I		RK	152 995,55	RM		RN		RO	152 995,55		
Terrains		FI		PJ		PK		PL			
Constructions		PM		PN		PO		PQ			
sur sol d'autrui		FR		PS		PT		FU			
inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		FY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	54 382,20	QA	3 171,62	QB	8 474,28	QC	49 079,54		
Autres immobilisations corporelles		QD	140 208,86	QE	697,50	QF		QG	140 906,36		
Matériel de transport		QH	74 163,29	QI	2 196,28	QJ		QK	76 359,57		
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	110 145,60	QM	1 527,64	QN	16 596,71	QO	95 076,53		
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	378 899,95	QV	7 593,04	QW	25 070,99	QX	361 422,00		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	531 895,50	OP	7 593,04	OQ	25 070,99	OR	514 417,55		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immob. amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorp.		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
inst. gales, agence et am. des constr.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Inst. gales, agence am. divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
Emballages recup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO			
TOTAL III											
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW			NY			NZ			
Total général non venant (NS + NT + NU)											
Total général non venant (NW - NY)											
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

© Regnology - Formulaire IDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

- Etat des Provisions -

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN					DGFIP N° 2056 2025	
Désignation de l'entreprise : ITIREMIA					Néant ☐	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
	1	2	3	4		
Provisions réglementées :	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies M du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges :	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	190 030,39
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	89 637,00
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	60 955,00	60 955,00	60 955,00	279 667,39
Provisions pour dépréciation :	sur immobilisations :	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	6I	6J	6K	6L
		- titres de participation	6M	6N	6O	6P
		- autres immobilisations financières (1)	6Q	6R	6S	6T
	Sur stocks et en cours	6U	6V	6W	6X	
	Sur comptes clients	6Y	6Z	6A	6B	45 257,93
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6C	6D	6E	6F	
	TOTAL III	6G	2 964,37	2 964,37	2 964,37	45 257,93
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	6H	295 376,48	63 919,37	34 370,53	324 925,32
Dont dotations et reprises :	- d'exploitation	UE	63 919,37	63 919,37		
	- financières	UG				
	- exceptionnelles	UJ				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du CGI					10	

(1) à détailler sur feuille séparée selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

- Tableau des variations des capitaux propres -

	Montant
A Situation à l'ouverture de l'exercice	
1 Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	(2 422 548,87)
2 Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	(38 466,69)
3 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	(2 461 015,56)
B Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
1 Variation du capital	
2 Variation des autres postes	
C (= A3 + B) Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs	(2 461 015,56)
D Variations en cours d'exercice	
1 Variations du capital	(172 035,00)
2 Variations des primes, réserves, report à nouveau	2 972 040,00
3 Variations des "provisions" relevant des capitaux propres	
4 Contreparties de réévaluations	
5 Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	
6 Autres variations	
7 Résultat de l'exercice	(141 913,96)
E Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (= C + ou - D)	197 075,48
F VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (= E - C)	2 658 091,04
G dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	
H Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (F - G)	2 658 091,04

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Ventilation du chiffre d'affaires –

2024

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Détail du chiffre d'affaires	2024			2023			Variation
	France	Export et vraisons intracor	Total	France	Export et vraisons intracor	Total	%
en K€							
PRESTA SERVICES CONTRATS	4 491,26		4 491,26	4 313,56		4 313,56	4,12%
PRESTA SERVICES CONTRATS	35,98		35,98	(292,27)		(292,27)	-112,31%
TOTAL	4 527,24		4 527,24	4 021,29		4 021,29	12,58%

- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices –

ITIREMIA					
VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES					
	2024				
	Résultat avant report déficitaire	report déficitaire	Résultat avant impôt	impôt dû	Résultat net
Résultat courant	(141 913,96)		(141 913,96)		(141 913,96)
Résultat exceptionnel					
Résultat comptable (hors participation)	(141 913,96)		(141 913,96)		(141 913,96)
Résultat intégration fiscale					
Participation des salariés					
Créances d'impôt					
Total avant impôt	(141 913,96)		(141 913,96)		(141 913,96)
Autres					
Total autres					
Total général	(141 913,96)		(141 913,96)		(141 913,96)

- Engagements financiers –

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :						
Garanties :						
Autres :						
TOTAL						

Engagements reçus	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :						
Garanties :						
Autres :						
TOTAL						

-Engagements pris en matière de pensions retraites et indemnités assimilés –

Total	
Nombres d'heures de CPF	
Engagement retraite	89 637

- Effectif moyen –

	Hommes	Femmes	Total
Cadres	2		2
Agents de maîtrise, techniciens et employés	55	28	83
Ouvriers	0		0
TOTAL	57	28	85

- Tableau des filiales et participations –

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote- part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursé s	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividende s encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société –

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au taux de **100%** dans les comptes de la société **FOR-BZH – 6 RUE DE CHATILLON – 35510 CESSON SEVIGNE**